



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 8, n° 9, octobre 2019

Le mot du président

Par suite des textes parus au dernier numéro au sujet d'Étienne Brûlé, ma fille aînée m'a signalé l'existence d'un volume de Serge Bouchard intitulé *Ils ont couru l'Amérique* et en sous-titre « *De remarquables oubliés* ». Nous étions sans le savoir sur la même longueur d'ondes, du moins en ce qui a trait à Étienne Brûlé, comme en témoigne un bref passage du texte apparaissant à l'endos de ce livre :

« Voyons leurs exploits. Créons leur légende. Car les grands récits nord-américains ont systématiquement omis de parler de ces « Canadiens » ainsi qu'on appelait les Canadiens français jusqu'au début du XX^e siècle. De même, nos propres élites bourgeoises et cléricales n'ont guère jugé à propos d'en cultiver le souvenir. Et pourtant. Depuis Étienne Brûlé, « l'ensauvagé », jusqu'au père Lacombe, dit le « petit sauvage », chacun de ces découvreurs mérite de figurer parmi les icônes de la grande aventure de l'Amérique ».

Revenons à nos moutons. Nous sortons à peine du salon tenu à Québec du 27 au 29 septembre. Il est un peu tôt pour en tracer le bilan. Peut-on parler d'un succès ou d'un échec? Personnellement, je dois avouer que je suis plutôt ambivalent là-dessus.

D'un côté, tout s'est bien déroulé, ce qui permet au moins de croire à première vue que les associations participantes en sont sorties satisfaites. S'il y a déception, elle vient du

fait que les associations de familles y ont participé en moins grand nombre que l'an dernier. En 2018, nous pouvions comprendre que certaines puissent préférer attendre de voir comment ce salon d'un genre différent allait ou non connaître du succès. Ce n'était pas trop grave dans ce contexte de faire face à un déficit sur le plan du financement. Nous nous attendions par contre à une participation accrue en 2019, pas le contraire, et nous espérons une réduction du déficit à assumer.



Par Michel Bérubé
Président, FAFQ

Les inscriptions nous parvenant moins rapidement que l'an dernier, il y a eu beaucoup d'appels téléphoniques de notre part pour comprendre ce qui se passait. Le refus de participer a été le plus souvent justifié par l'impossibilité de mobiliser des bénévoles, pendant trois jours, pour tenir un kiosque. La difficulté proviendrait du vieillissement des membres les plus actifs de nos associations. La situation ne risque donc pas de s'améliorer pour les prochaines années. Le coût des kiosques a été aussi mentionné par certaines associations moins riches, lesquelles risquent de ne pas l'être davantage l'année prochaine.

Nous avons par ailleurs réussi à louer quelques kiosques à des organisations qui ne sont pas des associations de familles, ce qui contribue à diversifier l'information disponible au salon, un aspect positif. Mais, ce salon s'adresse avant tout aux associations de familles et répond à la de-



mande qu'elles ont manifestée par le passé de voir s'organiser une activité de ce genre.

Nous sommes donc placés devant un dilemme. Nous envisageons de résilier l'entente triennale conclue avec la FADOQ de Québec, Chaudière et Appalaches, au début de 2019, parce qu'il est évident que nous n'allons jamais réussir à autofinancer ce salon dans les conditions actuelles. Nous ne pouvons nous permettre d'engranger des déficits importants année après année. Il va falloir de nouveau penser à une autre formule pour donner de la visibilité aux associations de familles. Comme les salons n'ont jamais permis à celles-ci de recruter beaucoup de nouveaux mem-

bres, cela ne fait pas une grande différence sur ce plan. Mais nous ne voulons pas non plus tomber dans l'oubli.

À cet égard, une idée a été soulevée à notre conseil d'administration, celle de voir la FAFQ participer toute seule à différents salons de façon à y faire valoir des objets de promotion de familles intéressées tout en offrant aux visiteurs des formulaires d'inscription des associations membres en règle de la Fédération. La FAFQ ne ferait pas d'argent, mais le déficit serait de beaucoup moindre. Cela fait partie du questionnement à alimenter d'ici à notre prochaine assemblée générale en 2020. N'hésitez pas à nous faire connaître votre point de vue entre-temps.

Les associations qui ont plus de trente ans

À la fin du mois d'août, j'ai reçu un courriel de M. Denis Ouimet qui me demandait combien d'associations de familles avaient maintenant, en 2019, plus de trente ans, la sienne fêtant cette année un anniversaire de cet ordre. Il faut donc reculer en 1989 et avant. J'ai identifié, avec une ancienne liste des associations datant de 1992, celles qui existent encore et **leur année d'adhésion à la Fédération**. Je précise qu'il s'agit de celles qui sont toujours membres de la Fédération, ce qui n'est plus le cas, par exemple, des Mercier (qui adhéra en 1985), des Miville/Miville-Deschênes (1987) ou des Tremblay (1984), lesquelles existent encore.

Il y a au sein de la Fédération plusieurs associations trentenaires : les Asselin (1983), les Bernier (1987), les Bérubé (1984), les Caron ((1984), les Chouinard (1983), les Cliche (1986), les Cloutier (1983), les Corriveau (1987), les Dubois (1988), les Dion (1983), les Gagné-Bellavance (1984), les Gagnon (1985), les Gautreau (1985), les Héroux (1986), les Kirouac (1983), les Laroche-Rochette (1989), les Leblond (1989), les Leduc (1989), les Lehoux (1988), les Lemieux (1983), les Levasseur (1988), les Michaud (1987), les Morin (1989), les Ouellet (1984), les Ouimet (1989), les Pinard (1984), les Rioux (1985), les Robitaille (1988), les St-Amand (1989) et les St-Pierre-Dessaint (1989). Il y en a aussi qui se sont presque rendues à 30 ans, notamment les Dionne (1986), les Pelletier (1986), les Boisvert (1988) et les Veilleux (1990).

Sur 108 associations qui sont actuellement en règle au sein de la FAFQ, il y a donc 30 qui sont membres depuis 30 ans. (Comme les Beudet viennent de nous annoncer leur

retour et qu'ils fêteront leur trentième en 2020, nous pouvons aussi parler de 31 associations sur 109). Sur la liste de 1992 que j'ai utilisée, il y avait 125 associations dont les 3 qui ne sont plus membres et 5 qui fêteront leurs trente ans d'existence entre 2020 et 2022. Sur ces 125, il y en a donc 87 qui ont cessé leurs activités. Si nous en sommes présentement à 108 ou 109, 110 en 2018, les autres associations qui sont actuellement membres ont remplacé la majorité de celles qui sont disparues. Mais, il y en a aussi un certain nombre qui sont nés après 1989 et qui sont disparues ou qui se sont désaffiliées depuis. J'ai rencontré à titre d'exemple l'an dernier un couple de Vézina qui se disaient membres de l'association des Vézina, que je croyais disparue, mais qui serait tout simplement trop petite maintenant pour afficher publiquement son existence. Ce n'est sans doute pas un cas unique.

La durée de vie d'une association est très variable. Cela dépend souvent des buts que se sont donnés les membres fondateurs. Pour certains, cela ne va pas beaucoup plus loin que la tenue d'un grand rassemblement de gens qui partagent le même patronyme. Ceci dit, il y a, comme on le constate aujourd'hui, des associations qui durent plus longtemps que d'autres. Cela peut s'expliquer par de la ténacité, mais aussi par une certaine capacité de renouveler les leaders et les bénévoles les plus actifs. Je souhaite par ailleurs ne pas avoir commis d'erreur. Si j'ai oublié une association trentenaire dans ce texte, j'espère que quelqu'un se donnera la peine de nous le signaler.

Michel Bérubé, président



Notre ADN de France

Par Michel Bérubé

J'ai eu l'occasion dernièrement de relire en partie *La guerre des Gaules* de Jules César, un livre que j'avais parcouru lorsque je suivais mon cours classique il y a plus de cinquante ans. J'y ai recueilli des informations dont je ne pouvais comprendre la portée à treize ou quatorze ans, notamment parce que la généalogie génétique et les tests d'ADN n'étaient même pas à la portée des historiens à l'époque de ma jeunesse.

La carte qui apparaît avec ce texte nous montre elle-même qu'il y avait en fait plusieurs Gaules. Le titre du livre de César parle d'ailleurs des Gaules et non de la Gaule, ce qui me frappe davantage maintenant. Dans l'édition consultée, il y a une carte qui montre beaucoup plus de tribus que celle-ci, en signalant notamment la présence des *Parisii* à Lutèce, aujourd'hui Paris, ou celle des *Santonii* à Saintes, alors la capitale des Romains en « Gaule occupée », au cœur de l'ancienne province nommée Saintonge dont proviennent certains de nos ancêtres, notamment des Allard, Aubin, Benoît, Bergeron, Bertrand, Blanchard, Blanchet, Blouin, Boileau, Bourbonnais, Boutin, Brunet, Cayer, Charron, Charpentier, Corbeil, Doyon, Gaboury, Labbé, Laporte, Leduc, Léger, Létourneau, Martineau, Masson, Ménard, Nadeau, Pépin, Perreault, Raymond, Richard, Rousseau, Roy, Tessier, Vallée, Vézina, Vignault, Villeneuve et Vinet. Il y a même à Saintes un arc de triomphe qui date, tout comme d'autres reliquats, de l'époque romaine (voir photo)

La Gaule des Belges qui apparaît sur la carte nous montre par ailleurs un territoire bien plus vaste que la Belgique actuelle, incluant même la Picardie et la Haute Normandie. Elle regroupait plusieurs tribus dont les origines étaient en partie germaniques. Les *Ubii* qui apparaissent du côté de la *Germania*, à l'est du Rhin, furent d'ailleurs des alliés de César. De plus, les Francs, une tribu germanique, furent semble-t-il davantage présents sur ce territoire, à l'époque des Carolingiens, que sur toute



autre partie de la France. N'oublions pas non plus les *Normanni*, les hommes du nord, qui seront ultérieurement à l'origine du nom Normandie.



Sur la carte, les *Helvetii* et une partie des *Sequani* occupent quant à eux un territoire qui correspond de nos jours à la Suisse. Certains de nos ancêtres, notamment des Jobin et des Miville, y retracent leurs origines.

Pour ce qui est de la *Provincia Romana*, elle devait comprendre une population dont les origines pouvaient être davantage gréco-romaines que gallo-romaines comme ce devait être le cas en *Gallia Celtica*, à l'exception peut-être des environs de Saintes. Nos ancêtres qui sont venus de Provence, du Languedoc ou du Roussillon ont sans doute des racines anciennes dans cette *Provincia Romana*.



Plusieurs familles acadiennes proviennent enfin du territoire identifié sur la carte comme *Aquitania*, lequel comprenait aussi à l'époque de César des tribus distinctes. Ce territoire fut plus tard occupé par les Wisigoths, autre peuple d'origine germanique dont le territoire débordait largement au nord-est de l'Espagne, en plus de couvrir les anciennes provinces du Béarn et de Gasco-

gne. Les Vikings danois y auraient également laissé des traces à leur époque, comme en Normandie, dans la population et dans les toponymes.

La très grande diversité génétique des gens d'origine française n'a donc rien de surprenant.

Rassemblement des Bérubé — 7 septembre 2019



Les Bérubé ont tenu leur rencontre annuelle au Domaine Joly-De Lotbinière le samedi 7 septembre. Quarante personnes y ont participé dont une Américaine et trois Américains de la même famille. Les participants ont été enchantés de la visite des lieux, le Manoir et les jardins, même si le ciel était nuageux. Le repas préparé par un traiteur (osso bucco) a également été fort apprécié de même que l'accueil et notamment notre guide, Mme Leclerc, celle que vous avez pu voir cet été dans la publicité télévisée portant sur le Domaine. Il a par ailleurs été décidé que la rencontre de 2020 aurait lieu à Saint-Arsène, près de Rivière-du-Loup, une région où les familles Bérubé sont très présentes.



Deux piliers nous quittent

Monsieur Georgius Brouillard 1928 - 2019

À Pierreville, le 20 septembre 2019, est décédé à l'âge de 91 ans, M. Georgius Brouillard, époux de Mme Madeleine Brouillard, autrefois de Yamaska et de Saint-David. Il était le fils de feu Willie Brouillard et de feu Éliane Mondou.

Monsieur Brouillard repose au Centre Funéraire Yves Houle 211 rue Principale, Yamaska, Qc, J0G 1W0.

Heures d'accueil : le vendredi 4 octobre de 19 h à 21 h, samedi le 5 octobre dès 10 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 5 octobre à 13 h en l'église de Saint-David, 19 rue Principale, Saint-David, QC, J0G 1L0. Inhumation au cimetière paroissial.



Outre son épouse Mme Brouillard, M. Brouillard laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (feu France Rochette), Lucie (Charles Lachapelle), Simon, Monique (Rémi Parenteau), Suzanne, Céline, Chantal (Robert Giroux) et Marie-France (Alain Guimond). Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Lui ont précédés son frère et ses sœurs : André (Marielle Proulx), Yolande (feu Armand Dessureault) et Denise. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis. Un merci très spécial à tout le personnel de la Résidence Lucien Shooner de Pierreville pour les bons soins auprès de lui.

Monsieur Brouillard fut longtemps président de l'Association des familles Brouillard. Il fut aussi membre du conseil d'administration de la Fédération des associations de familles du Québec dans les années 90.

Monsieur Sylvio Héroux 1926-2019

Au CHSLD Jeffery Hale, le 15 septembre 2019, à l'âge de 93 ans et 3 mois, est décédé monsieur Sylvio Héroux, conjoint de madame Juliette Lafontaine-Bruneau, fils de feu madame Lucia Gagnon et de feu monsieur Edouard Héroux. Il demeurait à Québec. Sylvio était originaire de Fortierville. Il était passionné de généalogie et a fondé l'Association des Familles Héroux. Il a aussi été l'un des fondateurs de la Fédération des familles-souches québécoises et a aidé à la création de nombreuses associations de familles au Québec. Sylvio était un fier membre de la Société de Généalogie de Québec.



Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil sa fille Marie-Claude; ses petits-enfants: Isabel Langlois (Félix Lavoie-Robert) et Laurent Langlois, ainsi que Richard et Denis Bruneau, les fils de Juliette. Il était le frère de: feu Carmen (feu Raymond Roberge), feu Aline (feu Yvon Durocher), Ghislaine (feu Martial Mailhot), Jean-Louis (Laurette Forget), Denis (Françoise Grenier) et le beau-frère de: feu François Lafon-

taine (feu Ursule Beaudoin), feu Marie-Claire (feu Roland Morin), feu Lily (feu Augustin Béland), feu Ursule Lafontaine, Cécile (feu Yves Rocheleau), Thérèse (Louis-Georges Cossette); ses tantes: Jeanne Gagnon Hardy et Fernande Gagnon Habel; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents, collègues et ami(e)s.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire des Deux Rives Centre funéraire du Plateau, 693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

Le dimanche 20 octobre 2019, de 12 h à 14 h. Une célébration de sa vie sera célébrée au salon le même jour à 14 h 30. L'inhumation se fera ultérieurement au Cimetière de Fortierville.

Pour renseignements :

Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411

Télocopieur : 418 688-2414

Pour l'envoi de messages de sympathie :

www.coopfuneraire2rives.com

La Fédération des associations de familles du Québec offre ses plus sincères condoléances aux familles et amis des défunts.



Le Salon de la Fadoq 50 ans et + 2019 en photos

Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre, la Fédération des associations de familles, campée avec une vingtaine d'associations de familles et quelques organismes en lien avec l'histoire et la généalogie, participaient pour une deuxième année de suite au *Salon de la Fadoq 50 ans et +* situé au Centre de foire de Québec. Nous avons eu une bonne affluence de gens aux kiosques des associations de familles et de la FAFQ. Nos remerciements aux bénévoles des différents kiosques des associations et de la FAFQ.

Nous avons eu l'idée cette année, pour attirer les visiteurs, de les faire participer à un tirage pour gagner un ordinateur portable Google Chromebook. Le résultat fut que nous avons eu plus de 7000 visiteurs directement dans notre secteur du salon. Nous avons fait le tirage dimanche en après-midi. La gagnante est Madame Nicole Gagné de Québec qui avait déposé son billet le vendredi. Nos félicitations à la gagnante.



La foule qui attend impatiemment avant d'entrer...





News de CHEZ NOUS





News de CHEZ NOUS





News de CHEZ NOUS





News de CHEZ NOUS



«**SUR LES TRACES DE NOTRE ANCÊTRE CANADIENNE, MARIE BESNARD, NÉE À CHAMBLY**»

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) ET RASSEMBLEMENT DE L'ADNLD

Le DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019, AGA DÉBUTANT À 11 h 00 / ARRIVÉE À PARTIR DE 10 h 00



Galileo Educational Network Association



Lieu historique national de Fort Chambly / Parcs Canada

RESTAURANT FOURQUET-FOURCHETTE, 1887 ave Bourgogne, Chambly (Québec), (voisin du fort Chambly)
stationnement au restaurant / édifice et salle accessibles aux personnes à mobilité restreinte

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE / REPAS / MINI-CONFÉRENCE / VISITE GUIDÉE DU FORT CHAMBLY, DÉFENDU AU 17^e SIÈCLE PAR MATHURIN BESNARD DIT LAJEUNESSE, PÈRE DE MARIE, ET SES COMPAGNONS DU RÉGIMENT CARRIGAN-SALIÈRES ET POSSIBLE LIEU DE PASSAGE DU SOLDAT NOËL LEGAULT DIT DESLAURIERS LORS DE MISSIONS MILITAIRES AU LAC CHAMPLAIN.

INFORMATIONS AU 819 664-4660

veuillez compléter et découper votre inscription ici-bas

INSCRIPTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET AU RASSEMBLEMENT DE L'ADNLD

NOM DU / DES PARTICIPANT(S) FAMILLE, PARENTÉ ET AMIS SONT INVITÉS ! AUCUNE OBLIGATION D'ÊTRE MEMBRE !

1.	3.
2.	4.

ADRESSE COURRIEL ET / OU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU CONTACT PRINCIPAL

--

PARMI L'OFFRE SUIVANTE, INDIQUER LE NOMBRE DE CHAQUE PLAT PRINCIPAL CHOISI POUR VOUS ET POUR LES MEMBRES DE VOTRE GROUPE

<i>Filets de volaille, sauce à la crème aux portobellos</i>	<i>Effiloché de porc, à la bière Noire de Chambly</i>
<i>Filet de truite, à la bière Blonde de Chambly</i>	<i>Pâtes végétariennes, inspiration du Chef</i>

COÛT : taxes incluses et pourboire inclus pour le repas.

33\$ PAR PERSONNE, INCLUANT LE REPAS, LA MINI-CONFÉRENCE ET LA VISITE GUIDÉE SUR L'ARCHITECTURE ET L'HISTOIRE DU FORT CHAMBLY

Nombre de personnes de mon groupe : x 33\$ = montant à payer avant le 26 septembre 2019 : \$

FACULTATIF : SERVICE DE BOISSONS PAYABLES SUR PLACE; POURBOIRE SUGGÉRÉ À VOTRE GUIDE DE LA VISITE DU FORT CHAMBLY.

2 GUIDES COSTUMÉS NOUS FERONT VISITER LE FORT CHAMBLY. CHACUN PRENDRA LA MOITIÉ DE NOTRE GROUPE POUR LA VISITE.

VISITE DU FORT CHAMBLY : 75 MINUTES, DE 14 h 15 À 15 h 30 (ENFANTS NON ADMIS À CE TOUR)

AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE 25 SEPTEMBRE 2019.

INSCRIPTION : VOTRE INSCRIPTION NUMÉRISÉE + TRANFERT BANCAIRE ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉ À
tres.adnld@gmail.com

OU

INSCRIPTION ET CHÈQUE AU NOM DE L'ADNLD inc., POSTÉS À
ADNLD inc. (Association des Descendants de Noël Legault Dit Deslauriers inc.)

Réjeanne Desjardins, trésorière

396, rue Saint-Laurent

Saint-Eustache (Québec), CANADA

J7P1R6



Qui était Roberval

Jean-François La Rocque de Roberval, lieutenant général au Canada, né vers 1500 probablement à Carcassonne dont son père fut gouverneur, et décédé à Paris en 1560.

Il était fils de Bernard de La Roque, dit Couillaud, seigneur de Châtelrein, et d'Isabeau de Poitiers. Sa grand-mère maternelle était Alix de Popincourt, dame de Roberval en Picardie. Les La Roque appartenaient à une très ancienne famille noble du Sud de la France. Bernard de La Roque fut gentilhomme de la Maison du roi, ambassadeur, officier du comte d'Armagnac ; il fut mêlé au procès du maréchal de Gié. La Rocque de Roberval vivait à la cour auprès du prince François d'Angoulême qui, devenu roi de France, le protégea toujours. C'est ce qui le sauva en 1535. Converti à la religion réformée, il fut proscrit avec d'autres protestants dont Clément Marot. Il rentra bientôt en France et vécut à la cour. Le portrait de La Rocque de Roberval par Clouet se trouve dans la collection des 310 portraits de la cour de France, au château de Chantilly.

Mais il avait compromis sa fortune. Il empruntait à ses cousins les La Roque de Blaizins en Languedoc, La Roque en Armagnac et les Popincourt en Picardie. L'idée de refaire sa fortune au Canada semble lui être venue alors. En 1540, il est tout à fait rentré en grâce auprès de François I^{er}. Est-il alors revenu au culte catholique ? François I^{er} le nomme son « Lieutenant-général au pays de Canada » où il le charge de « répandre la sainte foi catholique ». Les termes de sa commission sont formels : sa mission est de fonder une colonie où il devra construire des églises, des villes fortifiées. Il reçoit un subside de 45 000 écus et il a frété trois navires : la *Valentine*, l'*Anne* et la *Lèchefraye*. Des gentilshommes l'accompagneront et le roi lui donne le droit de tirer des criminels des prisons pour commencer sa colonie. « Le 15 janvier 1541, dit l'historien Gustave Lantot, François I^{er} signait la commission qui marque la naissance de la colonisation française. » Jacques Cartier servira de guide à Roberval. Mais Cartier part dès mai 1541 avec ses navires alors que Roberval ne partira que l'année suivante. Ils se rencontrèrent à Saint Jean de Terre-Neuve et Cartier retourna en France malgré les ordres de Roberval.

Roberval avait eu des difficultés pour organiser son expédition : il avait été obligé de vendre des propriétés et d'emprunter. Il fut à ce moment associé avec Bidoux de Lartigue et courut la mer en pirate. L'ambassadeur d'Angleterre se plaignit à François I^{er} à cause de navires marchands anglais pris par Roberval. Le roi feignit de se fâcher contre La Rocque. Ses préparatifs de voyage avaient inquiété les Espagnols et un espion de Charles Quint lui apprit que le but du voyage était le Canada. Les trois navires quittèrent La Rochelle, pilotés par Jean Fonteneau. La traversée dura du 16 avril au 8 juin 1542, date où Roberval rencontra Cartier à Terre-Neuve.

La navigation dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent se fit sans autre incident que la romanesque aventure de « la parente » de Roberval, la demoiselle Marguerite de La Roque, qui fut abandonnée dans une île avec son amant. Roberval établit sa colonie à Charlesbourg-Royal, au Cap-Rouge, où Cartier avait déjà construit un fort. Le courtisan qu'était La Rocque de Roberval donna à sa colonie canadienne le nom de France-Roy et au fleuve celui de France-Prime en l'honneur de François I^{er}. Un fort fut érigé et André Thevet à écrit dans sa *Cosmographie* que l'on construisit « une forte maison » et qu'une autre « fut commencée au bord d'une rivière nommée en langue des barbares le pays Sinagua ». Le pays Sinagua, c'était probablement le Saguenay.

Roberval entreprit des explorations, remonta le fleuve, essaya de franchir les rapides de Lachine. Il tenta une exploration du Saguenay où il croyait trouver des pierres précieuses et de l'or. Ses barques montées par 70 hommes et commandées par Lespinay, La Brosse, Longueval, Frotté revinrent sans avoir trouvé ni royaume du Saguenay ni pierres précieuses. Une embarcation avait sombré avec Noirefontaine et Le Vasseur. Mais l'épreuve la plus dure fut l'hiver dans les forts. La petite colonie fut éprouvée par le froid, la famine et la maladie. La situation devint tragique. Il semble que Roberval eut à réprimer des révoltes. Un passage de Thevet le montre d'une sévérité toute calviniste : « Le capitaine Roberval était fort cruel à l'endroit des siens, les contraignant à travailler, autrement étaient privés de boire et de manger. Si quelqu'un défaillait, il le faisait punir. Un jour, il en fit pendre six et quelques uns qu'il fit exiler en une



île, les fers aux pieds pour avoir été trouvés en larcins qui n'excédaient pas cinq sous. D'autres furent fustigés pour le même fait, tant hommes que femmes. » Si Roberval se montrait d'une sévérité terrible, c'est que sa colonie était composée surtout de repris de justice. Il exerça cependant son droit de grâce, en faveur il est vrai d'un homme qui l'avait accompagné de plein gré : Aussillon de Sauveterre. Ayant tué un matelot récalcitrant, Sauveterre reçut une lettre de rémission. Ce document, daté du Canada le 9 septembre 1542 et portant la signature autographe « J. F. de La Rocque », est la plus ancienne et la première pièce officielle canadienne.

Roberval paraît avoir douté rapidement du succès de son entreprise et il envoya un navire en France, avec Sauveterre et Guignecourt, demander au roi de le secourir. Et il s'embarqua avec tout son monde sur les vaisseaux envoyés par François I^{er}. Sa colonie n'avait guère duré que quelques mois. Certains historiens ont dit que Jacques Cartier dirigeait cette expédition de secours, mais ce quatrième voyage de Cartier au Canada est fort douteux. Dans l'ordre du roi du 26 janvier 1543 à Aussillon de Sauveterre envoyé au secours de Roberval, il n'est pas parlé de Cartier. Charlevoix a prétendu que Roberval fit un second voyage en Amérique avec « son frère Pierre de La Roque » et qu'ils périrent dans un naufrage en 1549. Mais Roberval ne périt certainement pas en 1549 puisqu'en 1554 il soutient un procès contre Jean de Boutillac. Et son frère, qui ne se nommait pas Pierre mais Jean de La Roque, ne courait pas les mers car il était moine et prieur de son ordre en Normandie.

La tentative coloniale de Roberval fut désastreuse pour lui-même, pour le Canada et même pour Jacques Cartier. Les « pierres précieuses » ramassées sur le sol canadien et l'or n'étaient ni des pierres précieuses ni de l'or « À l'épreuve par les chimistes, à dit Gustave Lantot, l'or se révéla pyrite de fer et les diamants du mica. Devant le creuset, les espoirs du royaume avaient croulé en cataclysme. On ne pardonne pas au rêve qui déçoit. Du grand œuvre de Cartier, de ses trois expéditions, il ne survécut en France qu'un proverbe : Faux comme diamants du Canada. Cartier cessa d'être le capitaine émérite, le grand explorateur vers qui se tournaient les yeux de tout un peuple. » Et le Canada n'intéressa plus personne en France pendant 50 ans, jusqu'à Champlain. Cet insuccès eut plusieurs causes. D'abord le caractère

de l'homme et le personnage qu'était Roberval. Nullement marin, mais soldat de carrière, il était surtout courtisan comme le prouvent sa présence dans les troupes du maréchal de La Marck et son portrait parmi les effigies des membres de la cour de France. Qu'allait-il chercher en Amérique ? Probablement le moyen de faire fortune, comme les conquistadores. Mais son humeur difficile, sa rudesse lui avaient aliéné ses compagnons d'aventures. Et cette troupe était fort mal composée : des gentils-hommes, des courtisans comme lui et même des femmes du monde et surtout un troupeau de criminels tirés des prisons. Il était chargé de fonder une colonie catholique et il était protestant. On l'a cru ingénieur parce qu'il se fit donner plus tard l'exploitation des mines de France, mais il n'était nullement besoin d'être ingénieur pour cela. Enfin, son voyage avait été très mal préparé. La mauvaise administration de ses biens montre d'ailleurs qu'il n'avait aucune des qualités nécessaires à un grand colonial.

Ruiné par sa colonie canadienne, il se débattit dans de terribles difficultés. En 1544, il comparait devant la commission formée pour examiner ses comptes et ceux de Jacques Cartier et ce dernier eut gain de cause. En 1555, les biens de Roberval sont hypothéqués et son château menacé de saisie. Les lettres patentes que le roi Henri II lui avait données pour l'exploitation des mines de France ne paraissent pas l'avoir enrichi.

Demeuré fidèle à sa foi protestante, Jean-François La Rocque de Roberval fut une des premières victimes des guerres de Religion. Au sortir d'une réunion calviniste, une nuit de l'année 1560, il fut attaqué avec ses coreligionnaires et tué au coin du cimetière des Innocents, à Paris. Les débris de sa fortune passèrent à ses créanciers, son château de Roberval fut racheté par son neveu Louis de Madaillan, fils de Charlotte de La Rocque. Au XVIII^e siècle ce château appartenait au prince de Soubise. En 1817, le château de Roberval était devenu la propriété de M. Davène de Fontaine. Complètement transformé, le château de Roberval ne conserve plus rien de l'aspect qu'il avait au temps de Jean-François de La Rocque. Mais ses papiers personnels y sont conservés. Publiés par H. P. Biggar, ces documents ont révélé une partie de la vie de l'homme qui, au XVI^e siècle, tenta de coloniser le Canada.



Ce qui est curieux dans le cas de Roberval est que sa personnalité et son aventure canadienne ont laissé des traces dans la littérature française du XVII^e siècle. Rabelais parle de lui et l'appelle Robert Valbringue, la reine de Navarre a raconté l'histoire romanesque de sa parente Marguerite de La Roque, André Thevet donne de précieux renseignements sur lui et sur sa colonie, les poètes de cour Clément Marot et Michel d'Amboise lui ont dédié des œuvres. Enfin, un poème en latin, d'inspiration protestante, appelé *Robervalensis Epitaphium*, fait partie d'un recueil anonyme de poésies conservé à la Bibliothèque nationale, à Paris. Cette œuvre rappelle le voyage de Roberval au Canada et son assassinat en 1560.

On a pu identifier quelques compagnons de Roberval, parmi lesquels, toutefois, il faut distinguer ceux qui allèrent librement au Canada et les criminels tirés des prisons et forcés de s'embarquer.

Parmi les gentilshommes qui furent du voyage, on peut identifier à coup sûr Paul d'Aussillon de Sauveterre grâce à un document où son prénom, son patronyme et son nom de terre sont inscrits : la lettre de rémission du 9 septembre 1542. Aussillon de Sauveterre était un marin et commandait l'*Anne*, l'un des trois vaisseaux de Roberval. C'est lui que son chef enverra avec Guignecourt demander des secours au roi. Il appartenait à la famille d'Aussillon, seigneuresse de Sauveterre et de La Cabarède, en Languedoc, évêché de Castres.

Longueval, également, peut être identifié : Robert de Longueval, seigneur de Thenelle, était parent de Roberval car il avait épousé la fille de Catherine de La Roque et de Robert de Hangard. Il était gentilhomme de la Chambre du roi. Longueval fut de l'expédition du Saguenay ou Noirefontaine et Le Vasseur se noyèrent.

Les autres compagnons de Roberval ne peuvent être d'identification assurée. Pourtant, on peut croire que Nicolas de Lespinay est le même que ce Nicolas de Lespinay qui, fils de Hutin de Lespinay, seigneur de La Neuville, rend hommage pour cette seigneurie au duc d'Orléans, comte de Clermont, en Beauvaisis le 28 avril 1545. Nicolas de Lespinay épousa Marie de Caulincourt en 1550. – Noirefontaine pourrait être des Noirefontaine, seigneurs Du Buisson en Champagne. —

Guignecourt (Guignicourt) est peut-être de la famille de Guignicourt, seigneur de La Motte près de Laon. Le Beauvaisis, la Champagne, la ville de Laon sont proches du château de Roberval. — Quant à Jean de La Salle, serait-il Jean de Lartigue, seigneur de La Salle, qui fut gentilhomme de la reine Marguerite de Navarre ? Les Lartigue étaient une famille de Gascogne, région où Jean-François de La Rocque a eu des terres et des parents.

H. P. Biggar a identifié une quinzaine des criminels tirés des prisons par Roberval en vertu de lettres royales en 1541. M. Robert Marichal a ajouté sept noms à la liste. Ces personnages de réputation déplorable sont tous morts au Canada ou revenus en France. Parmi eux, le seul qui mérite une mention est Pierre Ronsard à cause du rôle qu'il a pu jouer au cours de l'expédition. Car, si Blarye, dit Titailt, meurtrier, Jacques Le Gall, voleur, Louis de Villaine, assassin, Le Page, dit Chaudron, cuisinier de la duchesse de Nevers et assassin, n'ont pas eu d'influence sur le destin de la colonie de Roberval, Pierre Ronsard semble avoir tenu un emploi tout au moins curieux dans l'expédition.

Ce Pierre Ronsard, né vers 1480, avait une soixantaine d'années lorsque Roberval le sortit de prison. Maître des monnaies de Bourges, il était condamné pour falsification de pièces et « altération des monnaies ». Mais c'était un technicien et Roberval avait besoin de lui, attendu, dit la lettre royale du 31 mars 1541, « que le dit Ronsard pourrait grandement servir le dit de La Roque au voyage à faire par luy es pays trans-marins ». Ce qui démontre que le but de Roberval en allant au Canada fut surtout d'y trouver des métaux précieux. C'est peut-être Ronsard qui « essaya » les pierres ramassées au Saguenay et qui les déclara de l'or. Et ainsi, écrit R. Marichal, Ronsard serait le véritable responsable de l'immense désillusion qui allait enrayer pendant un demi-siècle la colonisation du Canada.

R. La Roque de Roquebrune

Tiré de : **Dictionnaire biographique du Canada**
http://www.biographi.ca/fr/bio/la_rocque_de_roberval_jean_francois_de_1F.html



La date du 22 septembre, une date historique!

Par Danielle Pinsonneault

Présidente de la Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR)

Le 22 septembre 1663 un premier groupe de Filles du Roy arrive en rade de Québec. Le roi Louis XIV avait décidé d'envoyer des «filles à marier» en Nouvelle-France afin qu'elles s'y marient, fondent des familles et peuplent la colonie. Cette date est devenue par la suite un rappel annuel de leur arrivée, que les habitants de la Nouvelle-France attendaient alors depuis longtemps.

Le 11 juillet 2013, l'arrivée des Filles du Roy en Nouvelle-France est désignée événement historique, inscrit au Répertoire du Patrimoine Culturel du Québec.

Le mois suivant, lors de la cérémonie de clôture des Fêtes de la Nouvelle-France, Madame Agnès Maltais, alors ministre responsable de la Condition des femmes, en informe la population avec beaucoup de fierté! Le motif est d'intérêt patrimonial : «L'arrivée des Filles du Roy en Nouvelle-France a contribué d'une manière importante à l'augmentation de la population et au développement de la colonie.»

Voici la description de cet événement historique, tirée du site Web de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, section intitulée la *Ligne du temps du Québec*:

Arrivée des premières Filles du Roy en Nouvelle-France

En 1663, le roi Louis XIV décide de prendre en main l'administration et le développement du Canada. Afin de réduire le déséquilibre entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes, il encourage l'émigration vers la colonie de jeunes femmes en âge de se marier. De 1663 à 1673, entre 700 et 1000 d'entre elles traversent l'Atlantique et s'installent sur les rives du Saint-Laurent pour y fonder une famille.

L'aide royale qui est consentie sert au recrutement, à la constitution d'un trousseau, au paiement du transport. La majorité des immigrantes sont des orphelines issues de l'Hôpital général de Paris. Plusieurs proviennent



également de La Rochelle ou de Rouen. D'origine modeste, elles ont entre 16 et 40 ans. À leur arrivée dans la colonie, elles sont logées et nourries jusqu'à leur mariage, notamment par la Congrégation de Notre-Dame de Montréal de Marguerite Bourgeoys. Cette période de transition est généralement assez courte, car les immigrantes trouvent habituellement mari rapidement.

L'apport migratoire de celles qu'on baptisera ensuite «Filles du Roy» aura un effet décisif sur le taux de natalité et le peuplement subséquent de la colonie, qui passe, en six ans, de 3200 habitants (en 1666) à 6700 habitants (en 1672).

La Société d'histoire des Filles du Roy tient à rappeler que ces femmes ont trimé dur. Elles ont vécu courageusement, avec force et générosité.

Elles étaient arrivées de France avec la mission de peupler la Nouvelle-France. Elles ont tenu parole! «Elles ont enfanté à cœur de vie». Elles «nous ont mis au monde et tout le pays avec nous», comme l'a écrit Anne Hébert dans son livre *Le premier jardin* en 1987.

Les Filles du Roy n'ont pas seulement mis au monde un grand nombre d'enfants. Elles ont travaillé aux champs



tout en assumant leurs lourdes tâches de mère et de ménagère.

Elles nous ont donné tout ce qu'elles portaient en elles: leur langue, «cette langue belle», leur culture, leurs coutumes, leur croyance, leurs valeurs, leur savoir-faire. Un legs inestimable!



Agnès Maltais

Elles sont les Mères de la Nation québécoise! Célébrons-les avec fierté!

Célébrons-les d'autant plus que l'arrivée des Filles du Roy en Nouvelle-France, est un événement inscrit au Répertoire du Patrimoine culturel du Québec. Nous constatons que depuis le 11 août 2013, jour où Mme

Maltais l'a annoncé fièrement, cette journée du patrimoine reste peu connue du public.

Les membres de notre société ont abattu un travail colossal pour les faire connaître et reconnaître depuis le premier Colloque en 2008 et la fondation de notre société en 2010. Malgré cela, elles restent encore méconnues de trop de nos concitoyens, jeunes et moins jeunes. Nous souhaitons raviver notre mémoire collective, retrouver nos racines, nos origines, et découvrir la dignité et la jarnigoine (mot du XVII^e siècle qui signifie au Québec : habileté, intelligence, initiative, audace) que possédaient ces femmes et leur famille pour apprivoiser le nouveau territoire et ses habitants, apprendre à survivre et à «mettre au monde un nouveau pays»!

La SHFR a pour but «de faire connaître et reconnaître les Filles du Roy ». Leur venue en très grand nombre en seulement onze années, au milieu du XVII^e siècle, a changé radicalement le destin de la Nouvelle-France.

8^e édition de la
Semaine nationale de la généalogie
23 au 30 novembre 2019

Histoire de famille

Semaine nationale de la
GÉNÉALOGIE
www.semainegenealogie.com

Rendez-vous à votre Société de généalogie
et aux Centres de BANQ conservant des archives
Une initiative de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie

Journée d'histoires et rencontre annuelle 2019

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons chaleureusement à la rencontre annuelle de l'Association des Familles (de) Grand Maison, qui aura lieu le samedi 19 octobre 2019, à la salle de l'institut canadien, 16 rue St-Pierre, Saint-Charles-sur Richelieu, Québec.

On vous propose une expérience culturelle unique, un conférencier vous présentera l'histoire de nos ancêtres et ce qu'ils ont vécu durant leur périple de leur traverser pour venir développer la Nouvelle-France.



association.d.f.degrandmaison@gmail.com

Déroulement de la journée

- 10 h 00 | Accueil des participants à la salle de l'institut canadien, et exposition de photos, documents sur nos ancêtres et montage vidéo sur nos activités précédente.
- 11 h 00 | Assemblée générale annuelle de l'Association, il y aura une élection pour les poste vacants.
- 12 h 00 | Pour le diner, un buffet froid suprême, incluant café et dessert, sera servi. Vous aurez la possibilité d'acheter des consommations sur place, il n'est pas permis d'apporter vos consommation personnel.
- 13 h 30 | Un conférencier vous fera vivre un retour dans le temps, à l'époque de la Nouvelle-France, il vous présentera ce que nos ancêtres ont dû vivre durant leur périple de la traverser de la France jusqu'au développement de la Nouvelle-France, avec son et images.
- 15 h 30 | Période de questions et conclusion de la rencontre.

Prix par personne (activités et dîner) : membres : 25 \$ - non-membres : 30 \$

Salle de l'institut canadien, 16 rue St-Pierre, Saint-Charles-sur Richelieu, Québec.

Prendre Chemin des Patriotes (rte 133) tourner à droite rue de l'industries, tourner à droite sur St-Pierre, il y a un petit stationnement avant d'arriver à la salle.

COUPON-RÉPONSE

L'Association apprécierait recevoir votre réponse **au plus tard le 5 octobre 2019.**

Nom _____	Prénom _____	# membre _____
Nom _____	Prénom _____	# membre _____
Nom _____	Prénom _____	# membre _____
Nom _____	Prénom _____	# membre _____

Je joins un chèque à l'ordre de l'Association des Familles (de) Grand Maison au montant de _____ \$
400 rue des Galets, Ste-Émélie-de-l'Énergie, Québec, J0K 2K0 |

Pour un transferts électronique courriel: association.d.f.degrandmaison@gmail.com

Pour plus d'information contacter moi, Daniel De Grand Maison 514-618-7152 ou courriel

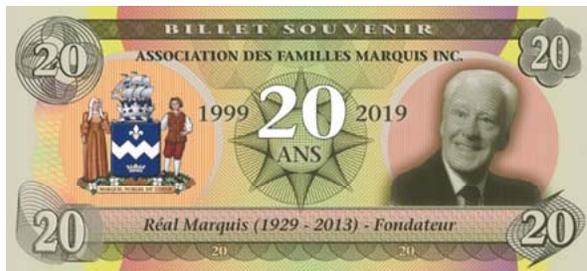


L'Association des familles Marquis célèbre ses 20 ans



1999 - 2019

L'Association des familles Marquis fut fondée par le regretté Réal Marquis en 1999, Bien que la majorité des descendants de Charles Le Marquis habitent le Bas du Fleuve, la rencontre de fondation s'était déroulée au Couvent Notre-Dame-des-Anges à Charlesbourg, le 23 mai. Très rapidement l'intérêt des Marquis s'est fait sentir pour cette association qui depuis sa fondation, a attiré plus de 400 membres dont près de 150 sont encore actifs.



Pour commémorer cet anniversaire, un magnifique billet souvenir, ressemblant à un ancien billet de 20\$ et arborant le portrait du fondateur a été émis. Ce billet souvenir s'ajoute à la médaille commémorative émise à l'occasion du 15^e anniversaire en 2014. La médaille vise à reconnaître les réalisations de certains membres, et le nom des récipiendaires y est gravé. Le billet pour sa part a été remis à chaque membre.

Diverses activités se sont déroulées durant cette année anniversaire, dont trois rencontres, soit une à Québec (le 5 mai), une seconde à L'isle-Verte (le 9 juin) et l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu à Matane le 15 septembre. Ceux qui ont participé à ces activités ont reçu une petite carte-souvenir à l'effigie de l'Association et comprenant le logo-anniversaire. En plus du journal **La Voix des Marquis** publié trois fois l'an, dont l'un se veut un Bulletin Souvenir des activités du 20^e, un volume historique intitulé « **Charles Marquis / Marguerite Baugran / Agnès Giguère – Leur époque, leur quotidien et leur vie** » a également été préparé par Louise Marquis et remis aux membres. Ce volume est une œuvre très bien détaillée. Comme le mentionnait le président Yvon Marquis, « Pour une association comme la nôtre, un 20^e anniversaire est très important, car nos membres sont âgés et plusieurs des membres fondateurs sont encore là aujourd'hui, d'où l'importance de bien célébrer le 20^e ».

Tous ceux qui ont un lien avec un(e) Marquis sont invités à s'informer sur notre association, il nous fera plaisir de vous accueillir. Et comme nous le rappellent souvent nos conjoints(es) vous êtes pour nous « des valeurs ajoutées... »

Nous vous invitons à visiter notre site web : www.famillesmarquis.org



Les Descendants de Jean Ouimet Inc.

Café-rencontre
le dimanche 20 octobre 2019
en l'église Saint-Grégoire-de-Nazianze
Vankleek Hill, ON
de 14h à 16h

gratuit



Vous êtes cordialement invités à une double présentation qui aura lieu le dimanche 20 octobre en l'église Saint-Grégoire-de-Nazianze à Vankleek Hill, de 14h à 16h. Tous les descendant(e)s, conjoint(e)s, parents et amis de la grande famille des Ouimet/te ainsi que toutes les personnes intéressées à l'histoire des Filles du Roy sont invitées à y participer. C'est gratuit! Notez que les présentations seront effectuées en français.

Au programme, Annette Ouimet-Assad (fille de Fernand Ouimet et de Lucienne Giroux) originaire de Vankleek Hill, accompagnée de quelques autres dames qui personnifient les Filles du Roy, présenteront la vie parfois tumultueuse de ces femmes justement nommées «mères de la nation». Ces dames font partie du Groupe de travail—Société d'histoire des Filles du Roy—Montréal.

Par le biais d'une présentation de type Power Point, Denis Ouimet (fils de Roger Ouimet et de Carmen Lalonde) originaire d'Eastview (maintenant Ottawa) vous entretiendra au sujet de l'histoire de Jean Ouimet et de Renée Gagnon, les ancêtres de tous les Ouimet/te en Amérique du Nord.

À la suite de ces deux présentations, le café, le thé, les jus et les beignes seront gracieusement offerts.

Des items promotionnels seront disponibles pour ceux et celles qui voudraient s'en procurer.

Au plaisir de vous rencontrer.

<u>Renseignements :</u>	Annette Ouimet-Assad	613-842-3945
	Madeleine Ouimet-Théorêt	613-252-3083
	Denis Ouimet	613-858-6207



Les Descendants de Jean Ouimet Inc.



**Assemblée générale annuelle 2019
Les pionniers de la Côte de Terrebonne
(conférencier: Monsieur Yvon Ouimet)
Banquet du 30e anniversaire**



Avis de convocation

**Le dimanche 17 novembre 2019
Restaurant la Casa Grecque
350, boul. St-Martin Ouest, Laval
13h à 20h**

**Thème : «Notre belle page d'histoire se poursuit»
360^e anniversaire de l'arrivée de notre ancêtre Jean Houymet**

Coût/inscription : 50\$/personne
(vous devez réserver votre place... vos places, choisir votre mets et payer à l'avance)
(veuillez apporter votre vin pour le repas)
* inscription avant le vendredi 1^{er} novembre 2019 auprès des personnes ci-dessous

- Détails :**
- 13h arrivée des participant(e)s et accueil
(remise de 2 cartons : branche familiale et mets sélectionné)
 - 13h30 mot de bienvenue par le président
assemblée générale annuelle
(rapport du président, rapport de la trésorière et élections)
 - 14h30 conférence de M. Yvon Ouimet - «Les pionniers de la Côte de Terrebonne»
agrémentée par une présentation PowerPoint
 - 16h30 cocktail dinatoire et formulation de toasts
 - 17h repas - soupe
 - choix d'un mets
 - a) saumon grillé
 - b) médaillon de porc roulé avec bacon
 - c) poitrine de poulet marinée(tous ces choix sont servis avec patate grecque et riz)
 - dessert maison et gâteau d'anniversaire
 - café ou thé (**veuillez nous faire part de vos intolérances alimentaires**)
 - 19h présentations des nouveaux membres méritants et honoraires
dévoilement du nouveau portrait de l'ancêtre
dévoilement et vente de la nouvelle épinglette
prix de présence et tirages (valeur de 200\$)... vous devez être présents
 - 20h mot de la fin et clôture de la rencontre

RSVP Pour éviter des désagréments et étant donné que nous sommes limités à 50 places, pourriez-vous, svp, confirmer votre présence, avant le vendredi 1er novembre 2019, auprès de :

**Francine, (450) 667-7473 ou de Madeleine (613) 252-3083
ou de Marc (819) 442-0865 ou de Suzanne (613) 222-6207**



Nouveaux documents disponibles sur le site Web de l'*Association des familles Kirouac*

Jacques Kirouac (1927-2019)

Comme Jacques Kirouac, président fondateur de l'*Association des familles Kirouac*, fut aussi président de la *Fédération des familles souches du Québec* de 1990 à 1993, nous pensons que les associations membres de la FAFQ aimeraient prendre connaissance de l'hommage que notre association lui a rendu suite à son récent décès. Un document hors série du *Trésor des Kirouac* portant sur Jacques Kirouac permet de mieux connaître celui qui est à l'origine de la création de l'AFK. Pour en savoir plus sur cet homme aussi exceptionnel que discret, nous vous invitons à consulter le hors série à l'adresse :

http://familleskirouac.com/jacques_kirouac/Jacques%20Kirouac.pdf

Adelcie Kirouac (1883-1967)

Mère Marie-des-Anges, religieuse de Jésus-Marie

L'*Association des familles Kirouac* vient aussi de mettre en ligne un document hors série du *Trésor des Kirouac* portant sur la sœur du frère Marie-Victorin, Adelcie Kirouac. Cette femme hors du commun est une des cofondatrices du Collège Jésus-Marie de Sillery à Québec en 1924. Mère Marie-des-Anges, tout comme son frère Conrad, possédait une intelligence remarquable et sera à l'origine du cours classique pour jeunes filles, études supérieures jusque-là réservées aux garçons. En 1952, l'Université Laval lui octroyait un doctorat *honoris causa* en pédagogie. Pour découvrir cette éducatrice avant-gardiste, nous vous invitons à consulter le hors série à l'adresse :

<http://familleskirouac.com/genealogie/Hors%20serie%207%20Mere%20Marie-des-Anges.pdf>

Nous vous souhaitons de belles découvertes

François Kirouac

Association des familles Kirouac

Site Web : <http://familleskirouac.com/>



Histoire d'Halloween 2

Made in Québec...

La petite fille au pied du lit

Par Yves Boisvert

L'histoire se déroule en 1938 à Plessisville au Québec. Ma mère qui a 5 ans à l'époque, vit avec sa mère et son père ainsi qu'un frère d'un an son aîné et une sœur cadette un an plus jeune qu'elle. La famille vit à cette époque dans le deuxième étage d'un logement qui a déjà plusieurs dizaines d'années.

La famille en est une catholique pratiquante et sans histoire. Le père est un journalier typique de l'époque et la mère reste à la maison pour prendre soin de la famille. Tout se passe bien jusqu'au début de l'automne où des choses mystérieuses et inquiétantes vont se passer.

Un matin, ma grand-mère trouve une valise qui devrait être dans le haut d'une commode. Elle est à côté du lit des enfants. Demandant aux bambins qui a pris la valise, ceux-ci lui répondent ne pas le savoir. Comme ils ne sont pas assez grand pour atteindre le haut de la commode, elle demande au mari le soir si c'est lui qui a fait tomber la valise. La réponse est négative. Quelques jours se passent sans incident. Toutefois, un matin pendant que les enfants sont à jouer à l'extérieur, un bruit de pas se fait entendre dans la chambre des enfants. Ma grand-mère se dépêche pour aller voir pour découvrir que personne n'est dans la chambre.

Quelques jours passent encore. Puis, un dimanche, vers 23 h alors que tout le monde est couché, les parents sont réveillés par les cris stridents de terreur des enfants. Ceux-ci accourent dans la chambre se demandant ce qui se passe. Les enfants hurlent, pleurent, disant qu'une petite fille transparente les regarde en chien de faïence au pied du lit. Il semble que la présence des parents fait disparaître celle-ci aussitôt.

Les parents, furieux en apparence, grondent les enfants, leurs disant d'arrêter de dire des bêtises, que les fantômes n'existent pas. Néanmoins, même s'ils n'osent l'admettre, ils ont la pétoche, *big time* comme dirait Molière, car les cris des enfants sont tout simplement terrifiants à vous glacer le sang.

Pendant les deux prochaines semaines qui vont suivre, chaque soir à la même heure, le manège va se répéter. Les enfants ne veulent plus aller dormir, tellement ils ont peur. Chaque soir, une fois que tout le monde arrive finalement à s'endormir, la petite fille réveille les enfants. Les cris et les hurlements de terreur des enfants provoquent la peur à l'état pur des parents. Surtout qu'il y a toujours ces bruits de pas à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit dans le logement. Effrayés au de-

gré qu'ils n'osent plus entrer dans la chambre, surtout depuis que les enfants disent que la petite reste là debout à les regarder fixement même si les parents sont à côté d'elle dans la chambre. Des enfants de 4, 5 et 6 ans ne peuvent inventer ce genre d'histoire.

N'en pouvant plus après quelques jours, ma grand-père va trouver le curé du village pour lui demander de l'aide. Les enfants ne dorment plus, les parents ne dorment plus et chaque soir, tout le monde appréhende le retour de la petite qui semble chercher quelque chose ou quelqu'un.

Le curé qui connaît bien ma grand-mère, acquiesce à sa demande et prend son courage à deux mains, car il semble que le bâtiment est connu pour ce genre d'activité. Il vient passer la soirée chez mes grands-parents jusqu'à ce que les enfants se mettent de nouveau à hurler de terreur. Ma grand-mère, mon grand-père et le curé constatent que les enfants pointent en direction de la forme spectrale, mais aucun des trois adultes ne peuvent la voir. Plus tard dans la soirée, le curé racontera qu'une famille presque entière fut décimée dans ce logement pendant l'épidémie de grippe espagnole de 1918 et qu'il est peut-être possible que l'esprit d'un des enfants cherche sa mère ou un parent.

Même après les paroles et les prières du curé, la présence de la petite fille va durer encore quelques jours, puis, plus rien. Vers la fin de l'automne, la famille déménage à Ste-Hélène-de-Mancebourg en Abitibi sur une terre octroyée par le gouvernement et la vie continue. Fin de l'histoire.

J'ai souvent demandé à ma mère, à ma grand-mère, ma tante leur version des faits séparément. Tous racontèrent toujours la même histoire sans variante et ce même plus de 50 ans après les faits. Ce qui me porte à croire que l'histoire est authentique, du moins pour ceux qui l'ont vécue. À me faire raconter ce genre d'histoire, je comprends maintenant pourquoi j'ai eu autant peur d'aller me coucher seul à l'autre bout de la maison étant enfant.

J'ai d'ailleurs eu beaucoup de misère à écrire ce texte, ayant l'impression que quelqu'un regardait pardessus de mon épaule pendant que je tapais au clavier ou qu'une force appuyait continuellement sur la touche *recule* pendant que je regardais ailleurs... (Non, là je vous fais marcher...)